



Union syndicale de la santé et de l'action sociale CGT du Cher

22 JUIN : JOURNEE NATIONALE D'ACTION

HOPITAUX DU CHER

BUDGETS 2006 = SCANDALEUX !

SERVICE PUBLIC EN PERIL

Si chaque année la loi de finances de l'assurance maladie est insuffisante pour permettre aux hôpitaux de fonctionner, avec la circulaire budgétaire 2006 la situation devient carrément catastrophique : son contenu est dévastateur pour le service public hospitalier .

Ainsi tous les hôpitaux du Cher ont présenté un Budget prévisionnel (EPRD*) en déficit.

CHJ.Coeur Bourges : 1104 448 Euros

CH Vierzon : 1 550 000

CH George Sand : 2 104 803

CH ST Amand : 4 464 261

Suite au Plan Hôpital 2007, cette situation de déficit budgétaire est interdite par les nouvelles réglementations, elle sert de prétexte aux autorités régionales pour imposer des plans de redressements, les ARH décideront alors des fermetures voir des suppressions d'emploi pour régler le déficit .

Depuis des années, des économies draconiennes, des restructurations avec suppression de lits, de services de proximité ont été imposées aux hôpitaux au détriment des personnels et des usagers.

Alors que tous les hôpitaux manquent cruellement de moyens : manque de personnels, manque de lits, urgences saturées, consultations dans des délais inacceptables.

La réponse de l'ARH est d'en remettre une couche, ainsi au CH George SAND, elle a refusé le budget et demandé un plan d'économie. Au CH Jacques Cœur, de nouvelles économies sont aussi inscrites dans l'EPRD et si le fond de roulement permet cette année de combler le déficit, cela ne pourra durer d'autant que l'activité continue d'augmenter.

Dans ce contexte les hôpitaux de proximité sont dans le collimateur. Les hôpitaux de Vierzon et ST Amand répondent aux besoins au plus près de la population et ils sont indispensables.

Ceux qui essaient de nous faire croire qu'il serait moderne de concentrer tous les services sur des plus gros CH d'ailleurs déjà saturés se trompent et continuer dans cette voie serait un recul considérable pour notre système de santé. Ce serait aussi les plus démunis qui en feraient les frais. Comme la CGT l'avait annoncé la nouvelle tarification à l'activité (TAA) est assassine pour les petits hôpitaux puisqu'en dessous d'un seuil d'activité , il y a déficit. C'est une logique de rentabilité en contradiction totale avec la réponse aux besoins.

L'hôpital de ST Amand est dans une situation très difficile compte tenu du déficit prévisionnel rapporté au budget. La maternité est elle-même en déficit(1.3 Millions: effet TAA).

L'ARH a mis en demeure la Direction de régler toutes les dettes antérieures (URSAF, Taxe sur les salaires, etc...) ainsi qu'un plan de retour à l'équilibre .Les dettes ont été réglées. La Direction est dans l'attente des directives de l'ARH. Nous invitons la population de ST AMAND à se mobiliser car l'hôpital est en danger

L'opération scandaleuse imposée à l'hôpital lors la construction de la clinique avec des fonds publics n'y est pas pour rien. Si tout cet argent avait été investi dans l'hôpital, nous n'en serions

certainement pas là. L'hôpital n'a pas encore vu la couleur des loyers de la clinique. Celle-ci reloue à l'hôpital une salle de bloc pour la maternité ! La clinique tourne depuis plusieurs mois mais la convention n'est toujours pas terminée ! Et de ce fait, la clinique ne paie rien L'ARH s'est aussi engagée sur le rachat de l'ancienne clinique, pour quoi faire ? C'est tout « bénéf » pour la clinique. Et l'hôpital est à l'agonie.

C'est trop facile de dire que s'il reste de la chirurgie à ST Amand c'est grâce à la clinique privée parce qu'aucun chirurgien ne voulait venir à l'hôpital. Les gouvernements successifs qui ont organisé la pénurie de médecins avec le numerus clausus doivent assumer leur

choix en prenant les mesures pour que les hôpitaux publics soient d'abord pourvus en médecins pour assurer leur mission (revalorisation des salaires , répartition comme cela se fait dans d'autres secteurs). L'ARH refuse des moyens aux hôpitaux mais elle finance des constructions de cliniques privées à but lucratif, c'est un choix politique qui est fait de sacrifier l'hôpital. La différence c'est qu'à l'hôpital public les excédents (quand il y en a) servent à réinvestir pour les besoins, tandis que le secteur lucratif a pour but de faire des profits et la rémunération des actionnaires est privée (!) mais c'est toujours la sécu qui paie.

La CGT est contre ces directives ministérielles et ces restrictions budgétaires drastiques alors que déjà les conditions de travail de l'ensemble des personnels sont difficiles.

Des mesures d'économie ne seraient plus supportables et porteraient gravement atteinte à la qualité des soins et à l'offre publique de soins.

La CGT s'oppose à toute suppression d'emplois, de services et de lits hospitalier.

Nous exigeons :

- Une loi modificative de la loi de finance de la sécurité sociale pour 2006

et un véritable débat démocratique sur le financement des hôpitaux et de la sécu

- Des moyens financiers suffisant permettant aux hôpitaux de Vierzon, ST Amand ,

Georges SAND et Jacques Cœur d'assurer leurs missions.

- Un plan emploi formation et la création d'emplois qualifiés statutaires nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital, pour de bonnes conditions de travail et des soins de qualité.

LE 22 JOURNEE NATIONALE D'ACTION DANS TOUS LES HÔPITAUX :

CH J Coeur Bourges : rassemblement dans le hall

à 8h45 pour porter les pétitions au CTE et CHSCT

à 14 h signature de pétitions auprès des usagers

CH G. Sand : Motion au CTE

+ Rendez-vous à l'ARH le 19 juin avec délégation des CH de St Amand et Bourges

Etablissements de l'action Sociale : demande de rendez-vous à la DDASS le 22 Juin

*EPRD : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses,

Ps : 1 million d'euros c'est 25 à 30 emplois selon les catégories

16/06/2006

USD Santé 8, place Malus - 18000 Bourges TEL. FAX. : 02 48 50 55 38

E. mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr